



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

**Appel d'offres ouvert pour prestations de géomètre liées à toutes  
opérations foncières sur le territoire de la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les divers projets arrêtés par la Ville et parfois ses opérations foncières d'opportunité (acquisitions, échanges, alignements, lotissements etc.....) nécessitent très souvent l'intervention d'un géomètre-expert.

Compte tenu du nombre d'interventions à effectuer et des dépenses qu'elles génèrent, il convient de procéder par appel d'offres ouvert, en vertu des articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics, à la désignation d'un géomètre pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le D.C.E. établi par les Services de la Ville de Niort ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché à venir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON